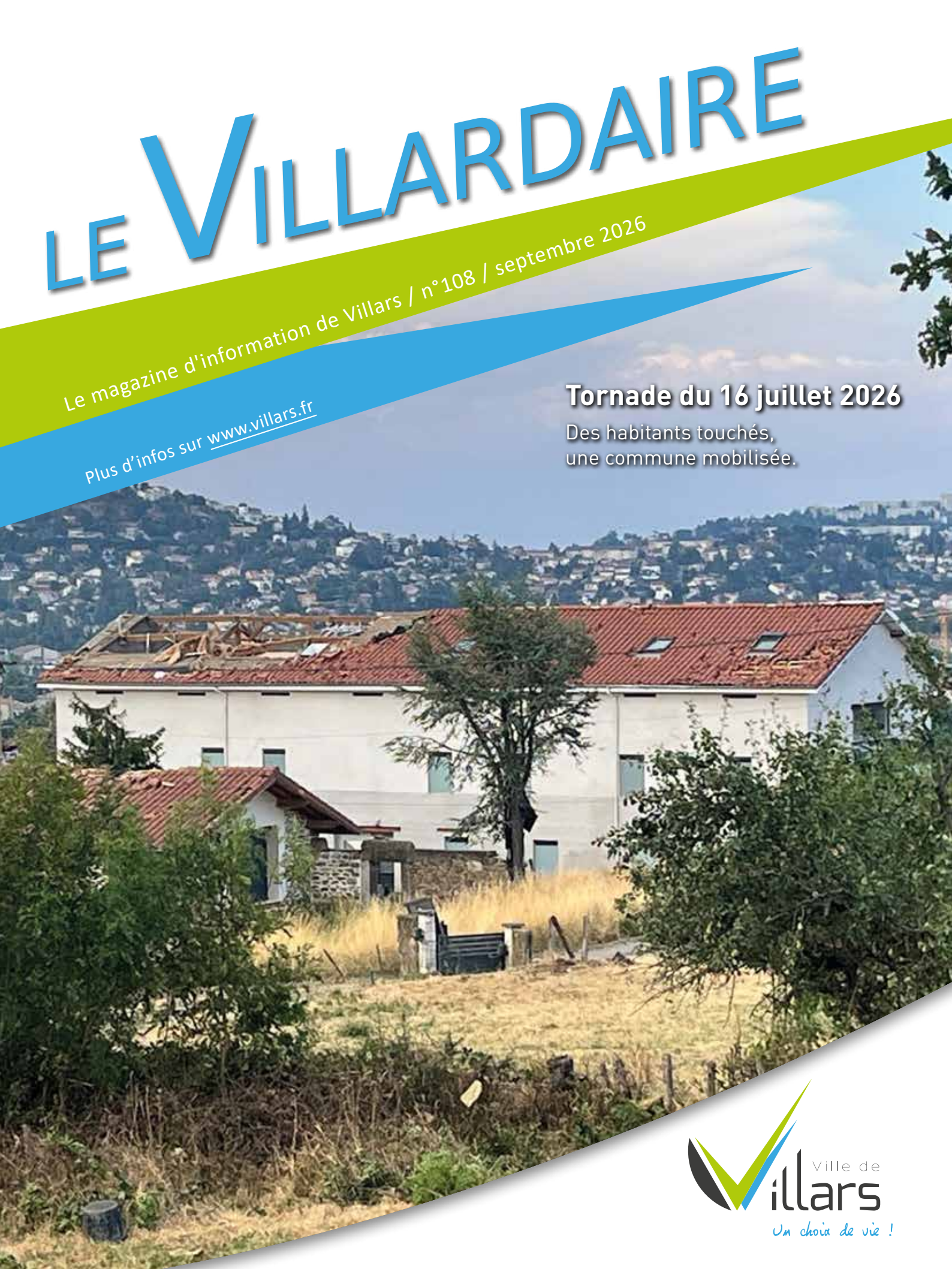




LE VILLARDAIRE

Le magazine d'information de Villars / n°108 / septembre 2026

plus d'infos sur www.villars.fr

Tornade du 16 juillet 2026

Des habitants touchés,
une commune mobilisée.

Sommaire

Septembre 2026

p.6 Vie sur le vif

Ça s'est passé,
Téléthon 2026,
Une fin d'année scolaire réussie,
Conseil Municipal des Enfants,
Résidence « Les Marronniers »,
Agir contre l'isolement des seniors,
Semaine bleue 2026.



p.12 Vie municipale

Référents de quartiers,
Semaine de la proximité,
Point sur les chantiers,
L'Hippodrome : une rénovation exemplaire,
Espace Beaunier,
Consultation sur l'éclairage public.



p.18 Vie économique

Gérard Boyer,
L'Atelier de Monsieur Paul.



p.19 Vie politique

Tribune libre.



p.20 Vie associative

Centre social et Marché créatif,
Réveillons La Solidarité,
Salon du Chocolat et autres gourmandises,
Villars Running et trail « La Villardaire ».



p.23 Vie culturelle

A l'affiche de la Saison.



p.24 Evénement

Réunion publique Parc Beaunier



Rectificatif

La commune présente ses sincères excuses à la Paroisse Bienheureux Antoine Chevrier pour une maladresse qui s'est glissée dans le dernier programme de la Saison culturelle. L'Eglise de Villars est bien un édifice communal dédié à l'exercice du culte catholique, qui accueille parfois des manifestations culturelles, mais en aucun cas une salle de spectacles.

LE VILLARDAIRE

Magazine municipal d'information, édité par la Mairie de Villars.
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers villardaires et imprimée à 4 300 exemplaires avec des encres végétales et sur papier contenant des fibres recyclées, certifié FSC.
Directeur de la publication : Jordan Da Silva. Rédaction et conception : Corinne Moulin.
Crédits photos : Mairie - service Communication, Adobe stock, Freepik. Impression : Lucky Imprimerie.
Dépôt légal à parution. ISSN 0183-1925 (Imprimé). ISSN 2402-7316 (En ligne). Distribution : Mairie de Villars.



Le mot du Maire



Mairie - Informations pratiques

Mairie de Villars

Rue de l'Hôtel de Ville
42390 VILLARS

Tél : 04 77 91 11 20

Fax : 04 77 93 80 00

E-mail : secretariat@villars.fr

Site Internet : www.villars.fr

Facebook : @villars42390 / Ville de Villars

Horaire d'ouverture au public :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Services Techniques :

sur RDV au 04 77 91 11 21

Urbanisme :

sur RDV ou par téléphone
au 04 77 91 11 24.

Police Municipale :

04 77 52 96 72

Le Maire et les Adjoints reçoivent
sur rendez-vous. Merci de vous
adresser à l'accueil de la Mairie.

Chers Villardaires,

Avec mon équipe, depuis notre élection, nous avons fixé un cap clair : faire de la sécurité, de la proximité et de la qualité de vie, les priorités de notre action municipale.

La sécurité est un droit fondamental. Chacun doit pouvoir vivre, circuler, travailler, se promener ou profiter des équipements publics dans un cadre serein. C'est pourquoi nous avons engagé plusieurs actions concrètes dès les premiers mois du mandat : recrutement de deux policiers municipaux supplémentaires, renforcement de la vidéoprotection avec l'installation de nouvelles caméras de lecture de plaques d'immatriculation, sécurisation de nos écoles et lutte déterminée contre les incivilités qui perturbent le quotidien de nombreux habitants.

Être maire, c'est aussi savoir prendre ses responsabilités lorsque la tranquillité publique est menacée. Face à la multiplication des nuisances nocturnes, des dégradations et des rassemblements perturbant le quotidien de nombreux habitants, nous avons refusé de rester spectateurs. C'est pourquoi j'ai pris, durant l'été, plusieurs arrêtés municipaux visant à lutter contre ces troubles, notamment par l'instauration d'un couvre-feu temporaire pour les mineurs non accompagnés et par l'interdiction de certains rassemblements nocturnes troublant l'ordre public. Ces décisions ont suscité le débat, et je l'assume pleinement. Mon devoir de maire est d'abord de protéger les Villardaires, de garantir leur sécurité et de préserver leur qualité de vie. Lorsqu'une situation l'exige, je considère qu'il est de ma responsabilité d'agir avec fermeté, dans l'intérêt général.

L'été dernier a également démontré l'importance d'une commune capable de réagir face à l'imprévu. Lors de la tornade qui a touché notre ville le 16 juillet, les services municipaux ont été mobilisés dès les premières heures pour sécuriser les secteurs sinistrés, accompagner les habitants touchés et coordonner les interventions avec l'ensemble des acteurs concernés. Cette réactivité est le reflet d'une équipe municipale présente sur le terrain et pleinement engagée au service de la population.

Mais la sécurité ne se résume pas aux équipements ou aux interventions. Elle repose aussi sur le dialogue et la confiance. C'est pourquoi nous avons souhaité développer une véritable culture de la concertation avec les référents de quartier, les réunions de proximité, les réunions publiques et, prochainement, la consultation des électeurs sur l'avenir de l'éclairage public. Parce que les meilleures décisions sont celles qui se construisent avec les habitants.

Notre ambition est simple : une ville où chacun se sente en sécurité, écouté et respecté. Une ville qui agit lorsqu'il le faut, mais qui n'oublie jamais que l'action publique est plus efficace lorsqu'elle est partagée.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous continuerons d'être à votre écoute et d'agir avec détermination pour préserver la qualité de vie qui fait la force et l'attractivité de Villars.

Bien fidèlement.

Jordan DA SILVA,

Maire de Villars,

Vice-président de Saint-Étienne Métropole en charge de la voirie,

Vice-président du Département de la Loire en charge des sports et de la jeunesse.

Agenda

Octobre

❑ Vendredi 2 octobre

Salle de spectacles - Médiathèque - 14h
Ciné-coulisses
(Gratuit - réservation conseillée)

❑ Dimanche 4 octobre

Salle de la Libération - de 8h30 à 13h
Braderie de Jumeaux et Plus 42

❑ Du 5 au 9 octobre

Semaine bleue
(pour les retraités et les seniors - voir p.11)

❑ Du 6 au 24 octobre

Espace Crémonèse - Médiathèque
Exposition de Llorellyne et Alain Farce
(Entrée libre)

❑ Jeudi 8 octobre

Salle de la Libération - 19h
**Réunion publique sur le
Projet de Parc urbain Beaunier**
(voir au dos du magazine)

❑ Vendredi 9 octobre

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30
**Conférence reportage « Le Spitzberg »
de Michel Roche**
(Billets en vente à la Médiathèque)

❑ Dimanche 11 octobre

Salle de la Libération - 14h
Loto de l'US Villars
(Ouvert à tous)

❑ Mercredi 14 octobre

Médiathèque - 18h
Club de lecture adultes
(Gratuit - sans inscription)

❑ Vendredi 16 octobre

Salle de la Libération - à partir de 18h
Boum du Sou des écoles
Venez déguisés !
(Buvette et petite restauration)

❑ Mercredi 21 octobre

Salle de spectacles - Médiathèque - 15h
**Spectacle jeune public « Mille voyages »
de la Cie La Pliure**
(Billets en vente à la Médiathèque)

❑ Jeudi 22 octobre

Médiathèque - 13h30
Club de lecture enfants
(Gratuit - sur inscription à la Médiathèque)

❑ Dimanche 25 octobre

Salle de la Libération - 14h
Loto de l'Hospitalité
(ouvert à tous)

❑ Mercredi 28 octobre

Salle de spectacles - Médiathèque - 10h
Heure du conte
(Gratuit - sur inscription à la Médiathèque)

❑ Samedi 31 octobre

Salle de la Libération
Soirée familiale Halloween
organisée par l'Association des
Entrepreneurs de Villars
(sur réservation : aevillars42@gmail.com)

Novembre

❑ Du 3 au 21 novembre

Espace Crémonèse - Médiathèque
Exposition du Club « Photo en Liberté »
(Entrée libre)

❑ Mercredi 4 novembre

Médiathèque - 18h
Atelier « Livres détournés »
(Gratuit - sur inscription à la Médiathèque)

❑ Les 7 et 8 novembre

Salle de la Libération - de 10h à 19h le
samedi et de 10h à 18h le dimanche
**Salon « Chocolat et autres
plaisirs gourmands »** organisé par le
Comité des Fêtes de Villars (voir p.21)

❑ Du 9 au 12 novembre

Réunions de quartiers
Semaine de la Proximité
(voir p.13)

❑ Mercredi 11 novembre

Jardin public de la Mairie - 11h
Commémoration du 11 novembre 1918
(ouverte à tous)

❑ Vendredi 13 novembre

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30
Lecture en musique
**« Frida par les mots » avec
Marine Lalanne et Mister Mat**
(Billets en vente à la Médiathèque)

❑ Samedi 14 novembre

Salle de la Libération - départ à 18h
Trail nocturne « La Villardaire »
organisé par Villars Running (voir p. 22)

❑ Jeudi 19 novembre

Salle de la Libération
Soirée Beaujolais Nouveau
organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes.

❑ Vendredi 20 novembre

Salle de spectacles - Médiathèque -
entre 12h et 14h (séance de 30 minutes)
Sieste musicale
(Gratuit - sur inscription à la Médiathèque)

❑ Dimanche 22 novembre

Salle de la Libération - 14h
Loto de Jumeaux et Plus 42
(ouvert à tous)

❑ Vendredi 27 novembre

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30
**Théâtre « Ça pourrait être pire ! »
avec la Cie des Hauts de Scène**
(Billets en vente à la Médiathèque)

❑ Les 27 et 28 novembre

Salle de la Libération - de 14h à 19h
le vendredi et de 10h à 18h le samedi
Marché créatif de Noël
organisé par le Centre Social de Villars
(voir p.20)

❑ Dimanche 29 novembre

Salle de la Libération
Vide dressing de Villars Basket

Décembre

❑ Du 1^{er} au 19 décembre

Espace Crémonèse - Médiathèque
Exposition d'Erick Lafare
(Entrée libre)

❑ Du 1^{er} au 31 décembre

Hall du bas - Médiathèque
**Exposition de photos de Philippe
Massequin**
(prêtée par le Musée des Verts - Entrée libre)

❑ Vendredi 4 décembre

Carré des mineurs du cimetière - 17h
Commémoration de la Sainte-Barbe
(ouverte à tous)

❑ Vendredi 4 décembre

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h
**Projection du film de Corentin Rome
« Marathon de la Sainte-Barbe »**
(Gratuit, sur réservation à la Médiathèque ou
sur museejms@villars.fr)

❑ Les 4 et 5 décembre

Animations pour le Téléthon 2026
(programme à venir)

❑ Vendredi 11 décembre

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30
Concert du groupe « Poto Carré »
(Billets en vente à la Médiathèque)

❑ Du 11 au 13 décembre

Jardin public de la Mairie
Marché de Noël
organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes.

Recrutement d'agents recenseurs



Le recensement de la population aura lieu à partir du 21 janvier 2027 pour notre commune. Pour cette opération, organisée conjointement par la ville de Villars et l'INSEE, la Mairie recrute 20 agents recenseurs.

Disponibilité :

Les candidats intéressés doivent être disponibles de **début janvier à fin février**. Ils doivent être en capacité de se rendre à toutes les adresses de leur secteur à **différentes heures de la journée du lundi au samedi**.

Qualités requises :

Un agent recenseur doit pouvoir assimiler et mettre en œuvre les **concepts et règles du recensement** (2 séances de formation seront organisées), un bon relationnel, être neutre et discret (devoir de réserve), être sensibilisé à Internet, organisé, méthodique et tenace pour rassembler les données des 200 à 300 logements environ qui lui seront attribués. Une bonne connaissance de la commune est un atout.

Modalités pour postuler :

Les candidats intéressés doivent envoyer leur candidature **avant le 9 octobre 2026** :

- par mail : maud.pinchon@villars.fr
- ou par courrier :
Mairie de Villars
Rue de l'Hôtel de Ville
42390 VILLARS

État civil

de la commune*

Les mariages

18/04/2026 - Auréline GERMAIN & Anthony DINIS
16/05/2026 - Marine BOULARD & Thomas VACHERON
16/05/2026 - Sophie STERNENBERG & Loïc MIALON
22/05/2026 - Oriane GENESTIER & Pierre SIRE
06/06/2026 - Nadia TALLAA & Mouhamadou DIAGNE
13/06/2026 - Isabelle RIGGI & Christian PATOUILLARD
20/06/2026 - Serena PASCAL & Hervé BURGARELLA
27/06/2026 - Manon CHARVOZ & Charles DELAGORDERIE
27/06/2026 - Claire DESCLAVELIERES & Brice ARNAUD
11/07/2026 - Sandy THERME & Abdelilah ZIANI
08/08/2026 - Claire GARAUDEE & Florent POMPORT

Les PACS

26/05/2026 - Juliette MONTAGNE & Séverine TAVERNIER
12/06/2026 - Coralie REY & Quentin MARTEL
19/06/2026 - Chloé DI MARIA & Morgan MONTAGNON
23/06/2026 - Clémence JOUVE & Mathieu PEREIRA COSTA
17/07/2026 - Sophie BRAYET & Hosni BENLAHCENE
20/07/2026 - Mathilde RICHARD & Erwan GUEGEN
31/07/2026 - Kim DUBOEUF & Abdyl SENOUSSE
31/07/2026 - Candice PONCET & Rémy DAVID

Les naissances

09/12/2025 - Basile DELAGORDERIE	16/06/2026 - Raphaël SALAMONE
18/04/2026 - Angèle NANNINI	30/06/2026 - Leandro JOUVE COSTA
21/05/2026 - Soraya KRANICH	08/07/2026 - Emilie GONCALVES ZARAZUA
28/05/2026 - Zoé CHEVALIER	26/07/2026 - Siloé VONGSAKUN
07/06/2026 - Maxine MARTINS	31/07/2026 - Thaïs FRAISSE
08/06/2026 - Camille GRISEL	

Les décès

12/04/2026 - Jean PRETET	04/06/2026 - Laurence HAMALIAN
13/04/2026 - Andrée RIBEYRE ép. RUSSIER	08/06/2026 - Chantal GODEFROY v. CLANET
16/04/2026 - Lucienne VINCENT ép. MICHON	11/06/2026 - Cosima MASTRORILLO
17/04/2026 - Madeleine AUBERT v. ROCHER	12/06/2026 - Marie DEFAY v. BONNEL
02/05/2026 - Simone RAMOUSSE v. MARQUET	15/06/2026 - Roger GUILLET
16/05/2026 - Philippe PALERMO	18/06/2026 - Antoine PAVON
19/05/2026 - Giuseppe VITELLO	19/06/2026 - Charles LINOSSIER
22/05/2026 - Jacques DEFILHES	19/06/2026 - Claire ORIOL v. FAVERJON
24/05/2026 - Mabarka HAMMOUCHE v. BOUGUERRA	21/06/2026 - Antonietta DE VITO v. MAIDA
	02/07/2026 - André GUIRAO

*ne paraissent sur cette page que les mentions d'État civil pour lesquelles les personnes ou familles concernées ont donné leur accord de publication.



Conseils Municipaux

Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site Internet www.villars.fr rubrique "Affichage légal" ou en Mairie. Internet est accessible gratuitement à la Médiathèque.

Ça s'est passé cet été...

Plus de photos et vidéos
sur le site Internet
www.villars.fr
et la page Facebook.

> Vendredi 26 juin : Fête du Sou des écoles

Malgré la vigilance canicule rouge, la traditionnelle Fête du Sou des écoles a bien eu lieu sur le parvis Bernichon grâce aux aménagements prévus par l'association : hydratation, brumisateurs, glaces et bière sans alcool !



> Du 3 au 6 juillet : Villars en Fête !

Vogue, repas en plein air, show laser musical, sans oublier la nouveauté de cette année, un marché estival : il régnait comme un parfum de vacances sur Villars en Fête cette année. Rendez-vous l'année prochaine pour encore plus de sourires et de convivialité.



> Mardi 14 juillet : Soupe aux choux et Gentleman bouliste

A Villars, le 14 juillet, c'est soupe aux choux et sport boules ! Entre tradition et convivialité, les bénévoles de la Boule des Marronniers sont des hôtes accueillants qui rendent aussi hommage à l'ancien maire Hubert Pouquet avec un challenge à son nom.



Forum des associations

Deux bénévoles mis à l'honneur lors de ce rendez-vous incontournable de la rentrée associative

Samedi 5 septembre, une trentaine d'associations villardaises étaient présentes à la salle omnisports René Souchon pour le Forum des associations. Ouvert de 9h à 13h, ce nouveau créneau horaire a plu aux bénévoles comme aux visiteurs qui sont venus nombreux.

Sport, culture, solidarité, loisir ou bien-être : il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. Les visiteurs ont pu échanger avec les bénévoles, prendre des informations, tester les activités (karting, escalade, football, basket, tennis de table, volley-ball,...), assister à des démonstrations (danses folk, salsa, judo, karaté,...) et s'inscrire sur place. La Médiathèque et le Musée Somet étaient également présents pour parler de la saison culturelle et de leurs événements.

1^{ère} édition du « Trophée des bénévoles »

Afin de mettre en valeur des bénévoles au parcours méritant et de les remercier pour leur engagement, la Municipalité a mis en place le Trophée des bénévoles. Pour cette 1^{ère} édition, Bernard Favier,

Président de la Boule des Marronniers, et Gabriel Boiron, référent du Don du sang, ont été mis à l'honneur. Leur point commun : plus de 50 ans de bénévolat !

Bernard Favier intègre la boule des Marronniers en 1973 comme joueur puis comme membre du bureau, secrétaire, trésorier et enfin président depuis 1999. Depuis 2025, il préside également l'ESB qui regroupe les sociétés boulistes de Villars, l'Étrat et Saint-Priest en Jarez. En tant que joueur, il a été vice-champion de France FSGT de sport boules. S'il pratique moins aujourd'hui, il a été invité à participer, une nouvelle fois, au Grand prix bouliste de Monaco.

Gabriel Boiron commence à organiser des collectes de don du sang dans les années 1970 à Manufrance où il travaille. En 1973, il emménage à Villars et se rapproche de Jeanne Goudard, infirmière et référente du Don du sang sur la commune. En 1999, il lui succède à la tête de la section villardaise avant de laisser la place en 2019 à Marc Vialleton. Il continue cependant d'être la voix du Don du sang à Villars chaque lundi de collecte et de plaider cette cause dès qu'il en a l'occasion.



Téléthon 2026

En décembre, la vie associative villardaise se mobilise pour l'AFM !



Pour la 40^{ème} édition du Téléthon, l'AFM a donné le ton : ce sera un téléthon renversant !

Et ça tombe bien : à Villars, la Municipalité et les associations ont décidé de redonner à cet événement caritatif toute sa grandeur.

Pour sensibiliser le plus grand nombre aux maladies neuromusculaires et récolter des dons pour aider la recherche et la prise en charge des malades, l'AFM a créé en 1987 le premier Téléthon, un marathon télévisuel caritatif. Aujourd'hui, bien plus qu'une émission de télévision, il mobilise près de 260 000 bénévoles, 59 000 associations et 13 000 communes.

A Villars, le Téléthon est présent depuis de nombreuses années (au moins 2003 !).

Si les animations s'étaient un peu essouffées ces derniers temps, l'édition 2026 promet d'être RENVERSANTE et comptera de nombreuses activités durant tout le mois de décembre, avec un temps fort les 4 et 5 décembre.

Villardaises, mobilisez-VOUS, amusez-VOUS, on compte sur VOUS pour battre le record de dons pour la bonne cause.

Le programme complet sera disponible à partir de mi-novembre en Mairie, dans les associations participantes et sur www.villars.fr.



Une fin d'année scolaire réussie

Deux écoles labellisées pour leur démarche de développement durable

La labellisation E3D (École en Démarche de Développement Durable) a été attribuée à 2 écoles de Villars : la maternelle Pierre Verjat et l'élémentaire Hubert Pouquet.

Cette labellisation E3D a été développée par le ministère de l'Éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

Vendredi 5 juin 2026, la Municipalité a installé une plaque reconnaissant cet engagement, à l'école Pierre Verjat.

En effet, en complément des actions municipales de végétalisation des cours et d'installation de mobilier fabriqué en plastique recyclé, les 48 élèves de l'école ont été sensibilisés au développement durable par des actions de tri des déchets ou encore des actions à caractère humanitaire et écologique avec le recyclage de bouchons en plastique et stylos usagés.



Un 1^{er} prix départemental au Concours du Patrimoine industriel

Lundi 22 juin, les élèves de la classe CM1 / CM2 de l'école élémentaire Hubert Pouquet ont eu le plaisir de recevoir le 1^{er} prix départemental du Concours du Patrimoine industriel proposé par l'association VMF (Vieilles Maisons Françaises).

Deux classes de l'école Hubert Pouquet ont participé cette année à ce concours en réalisant une affiche et un flyer. Les CM2 avaient choisi la Maison de Passementiers de Michard et les CM1 / CM2 le Pont du Bois Monzil (Pont de la 1^{ère} ligne de chemin de fer d'Europe continentale, inscrit au titre des Monuments historiques depuis 2001).

Le Jury a trouvé le travail des élèves remarquable, tant au niveau de la richesse des éléments historiques ou architecturaux, que de la qualité de la réalisation du flyer qui donne envie de venir voir le pont,

de la qualité artistique de l'affiche dont le sujet est clairement présenté, ou encore de l'implication collective du groupe et, au-delà, de l'école, des parents et même de la commune, puisque les votes du public arrivent en 5^e place au niveau national !

Avec une note de 19/20, la classe obtient le 1^{er} prix départemental, ex aequo avec l'école des Maristes.

Ce projet, qui a permis aux enfants de travailler l'histoire, la géographie, les arts et le français, a vraiment été fédérateur. Les élèves ont découvert un monument de leur patrimoine local ainsi que le Musée Jean-Marie Somet. Ils ont aimé aller sur le site pour réaliser leurs croquis et sont tous partants pour se réinscrire à un autre concours.

En récompense, l'association VMF a offert à chaque élève un livre sur différents thèmes du Patrimoine français.



L'Art à l'honneur à l'école primaire Jean Guilton

Mardi 30 juin, l'école primaire Jean Guilton a ouvert ses portes aux familles pour dévoiler une magnifique exposition sur l'Art !

De l'entrée au préau, en passant par toutes les salles de l'école, sur les murs, les plafonds mais aussi les sols, les visiteurs ont pu découvrir l'ensemble, très prolifique, des réalisations des élèves.

Cette année, l'école Jean Guilton avait choisi pour projet d'école « La découverte de l'Art ». Toutes les classes, de la petite section au CM2, ont donc travaillé sur différentes formes d'art et différents artistes. Chaque classe a également collaboré avec l'artiste ligérien ONIRG pendant une demi-journée sur le thème des contes, afin de réaliser 2 fresques et l'habillage de portes de placards.



Conseil Municipal des Enfants



Une participation active à la Fête de la Nature

Depuis 2023, le Conseil Municipal des Enfants (CME) participe activement à l'organisation et à l'animation de la Fête de la Nature.

Samedi 30 mai 2026, une quinzaine de jeunes élus étaient présents pour la 4^e édition de cet événement dédié à la protection de l'environnement et à la mise en valeur de la biodiversité locale. En complément d'une balade de ramassage des déchets et de l'animation de plusieurs stands de jeux pédagogiques, les enfants ont également organisé un concours de dessins dans les écoles, sur le thème de la nature. Exposés lors de la Fête, les dessins ont suscité l'admiration de tous et 3 coups de cœur ont été décernés : celui du Maire, celui du Député et celui de la Commission extra-municipale du Fleurissement. Bravo à tous les participants !

12 nichoirs fabriqués, installés et inaugurés

La fête de la Nature a aussi été l'occasion de procéder à la pose et à l'inauguration des 2 derniers nichoirs fabriqués par le CME.

Au total, 12 nichoirs ont été installés dans différents lieux publics de la commune afin d'aider les oiseaux cavernicoles à trouver des espaces de nidification face à la raréfaction des gîtes naturels.

Bilan et émotion lors de la séance de clôture

Lundi 8 juin 2026, la séance de clôture du CME a permis de faire le bilan d'une année bien remplie.

Pour les 29 enfants, élus en septembre 2025 dans les écoles de la commune, cette année de mandat s'est révélée « super » : chacun a apprécié les actions réalisées à la Fête de la Nature ou la fabrication de nichoirs, mais aussi les notions de citoyenneté apprises aux cérémonies commémoratives, et la bonne ambiance du groupe.

« Être élu au CME, c'est aussi apprendre à devenir citoyen » a souligné Sonia Durand, Conseillère municipale déléguée et encadrante du CME, qui a aussi remercié les enfants pour « leur sérieux, leur enthousiasme et pour les idées apportées. »

Depuis 2020, le CME a réalisé de nombreuses actions, issues des idées des enfants : installation de parking à vélos, de porte-manteaux, de poubelles de tri sélectif, de boîtes de jeux et de bancs de l'amitié dans les écoles ; vidéos de présentation pour les communes jumelées ; fabrication et installation de nichoirs dans la commune ; animations avec les seniors de la résidence « Les Marronniers », tenue de stands à la Fête de la Nature, ... C'est aussi sur leur proposition que la vogue est de retour à Villars depuis 3 ans.

En septembre 2026, certains choisiront de se représenter, d'autres laisseront la place, mais tous garderont en mémoire

cette année qui les aura vus grandir, prendre de l'assurance et de la confiance en eux.

En route pour un nouveau mandat

Le 25 septembre, de nouvelles élections ont eu lieu dans les écoles de Villars pour élire les membres du Conseil Municipal des Enfants.

En concertation avec les enseignants, la nouvelle Municipalité a apporté quelques changements pour améliorer l'organisation et la dynamique du CME :

► Véronique Roustain, adjointe chargée de la Petite Enfance et de la Jeunesse, encadrera également le CME, toujours avec l'aide d'une équipe composée d'élus et de bénévoles.

► Les membres du CME sont désormais élus **dans les classes de CE2, CM1 et CM2**, et non plus à partir du CE1, le rythme des rencontres et les sujets traités s'avérant trop difficiles pour les plus jeunes.

► Les enfants sont toujours élus pour **un mandat d'un an**. Cependant, ils auront la possibilité de poursuivre l'année suivante s'ils en ont envie, sans repasser par les élections, afin d'assurer une continuité dans les projets pluri-annuels.

► Les jeunes élus entrant en 6^{ème} l'année suivante pourront aussi revenir au CME s'ils le souhaitent.

Rendez-vous sur www.villars.fr pour connaître la composition du CME 2026 / 2027.



Résidence « Les Marronniers »

Un exercice incendie en conditions réelles

Jeudi 4 juin 2026, l'alarme incendie de la résidence « Les Marronniers » s'est déclenchée pour alerter sur un début de feu dans une salle d'animation du rez-de chaussée avec une personne coincée à l'intérieur... Pas de panique, il s'agissait d'une simulation !

Prévu de longue date avec les services de secours, cet exercice incendie s'est déroulé en conditions réelles avec un appel aux pompiers, l'arrivée de plusieurs camions de secours, le confinement des résidents dans leurs chambres avec fermeture des étages et arrêt des ascenseurs, évacuation à l'extérieur des personnes du rez-de-chaussée, extinction de l'incendie, sauvetage de la personne coincée et désenfumage de la pièce.

Cette opération a ainsi permis aux pompiers de constater la présence et l'état de fonctionnement des dispositifs d'alerte et de sécurité, aussi bien dans les parties communes que dans les logements, et d'appréhender les spécificités d'une rési-

dence de personnes âgées. Pour le personnel de la résidence, cet exercice a permis de vérifier la bonne répartition des rôles de chacun en situation de crise. Du côté des résidents, chacun a joué le jeu et s'est senti en sécurité durant toute l'opération, au point de ne presque pas s'en rendre compte mais en appréciant tout de même la gentillesse des pompiers !



Solidarité envers les seniors

Une convention pour des visites régulières



À Villars, une belle initiative voit le jour pour renforcer le lien entre les générations et lutter contre la solitude des personnes âgées. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villars et l'Hospitalité diocésaine de Saint-Étienne ont en

effet signé un partenariat permettant à des bénévoles — les Veilleurs de la Paroisse « Bienheureux Antoine Chevrier » et les Hospitaliers du groupe Sainte Bernadette — de rendre visite aux seniors de la commune.

Les visites, gratuites et sans engagement, se déroulent au domicile des seniors ou à la résidence autonomie Les Marronniers, toujours avec leur accord. Un premier contact téléphonique permet d'établir une relation de confiance avant la rencontre. Les bénévoles, formés à l'écoute et à la bienveillance, s'engagent à respecter la vie privée et les choix de chacun. En cas de besoin ou de situation difficile, ils ont pour mission d'alerter le CCAS ou

les services d'urgence, garantissant ainsi une sécurité supplémentaire pour les seniors.

Le CCAS joue un rôle clé dans ce dispositif : il centralise les demandes, transmet les informations aux bénévoles et assure la promotion du projet auprès des seniors. Il met également à disposition une salle pour l'organisation du loto annuel des Hospitaliers. Ce partenariat, renouvelable chaque année, s'inscrit dans une démarche de solidarité et de proximité, pour que personne ne reste seul à Villars.

Vous êtes senior et souhaitez recevoir une visite ? Vous voulez devenir bénévole ? Contactez le CCAS au 04 77 91 11 20 pour en savoir plus.

Relions tous les âges avec la Semaine nationale des retraités et des personnes âgées

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la Semaine Bleue a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations. Chaque année, des milliers d'actions sont organisées sur tout le territoire autour d'une thématique.

Tout au long de la première semaine d'octobre, les acteurs qui travaillent au quotidien auprès des personnes âgées sont invités à organiser des actions pour et avec les aînés.

A Villars, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la résidence "Les Mar-

ronniers", la nouvelle résidence Domitys "Les Passementiers", le Centre Social de Villars, l'association ARAL et la Cie Les Clac'dents proposent **du 5 au 9 octobre des animations de qualité sur le thème « Relions tous les âges dans des territoires engagés ! ».**

Parce qu'à tout âge, on a besoin de s'amuser, de s'instruire, de parler, de bouger, de découvrir de nouvelles activités ou de nouvelles personnes... **La Semaine bleue s'adresse à tout le monde** en proposant un éventail d'animations pour tous les goûts, gratuites (ou presque), pour resserrer les liens entre les générations.

Découvrez le programme villardais ci-dessous.



LUNDI 5 OCTOBRE

APÉRITIF - KARAOKÉ

🕒 **A 11h** 📍 **Résidence Domitys**

La résidence Domitys ouvre ses portes à tous les seniors de la commune pour un moment de partage convivial en chansons.

Gratuit. Ouvert à tous.

Réservation conseillée au 04 51 06 30 00.

Organisé par Domitys.

LOTO GRATUIT DU CCAS

🕒 **14h30 à 16h30** 📍 **Salle Libération**

Animation ludique, réservée aux résidents des Marronniers et de Domitys Villars ainsi qu'aux membres de l'ARAL.

Gratuit. Sur inscription auprès de la résidence Les Marronniers, de Domitys et de l'ARAL.

Organisé par le CCAS et

la résidence « Les Marronniers ».

MARDI 6 OCTOBRE

SALON "CHIC-OUF"

🕒 **10h à 11h30** 📍 **Centre Social**

Discutez de grand-parentalité en toute simplicité sur le thème « Les petits-enfants et vous ».

Gratuit. Ouvert à tous.

Organisé par le Centre Social.

GOÛTER DANSANT

🕒 **14h30 à 16h30** 📍 **Salle Libération**

Amusez-vous, discutez et dansez lors d'une après-midi animée par la chanteuse Marylor.

Gratuit. Ouvert à tous.

Organisé par le CCAS et l'ARAL.

MERCREDI 7 OCTOBRE

CUISINONS ENSEMBLE LES PÂTES

🕒 **9h30 à 11h30** 📍 **Rés. Marronniers**

Fabriquez des pâtes à l'italienne avec une vraie sicilienne.

Gratuit.

Réservé aux résidents des Marronniers.

Organisé par la Cie Les Clac'dents.

SÉANCE DE CINÉMA

🕒 **15h à 17h** 📍 **Médiathèque**

Découvrez une comédie française lors de la projection d'un film « surprise » à la Médiathèque, et apprenez en plus sur les coulisses du tournage.

Gratuit. Sur inscription auprès de la Médiathèque au 04 77 93 84 34. Ouvert à tous.

Organisé par la Médiathèque de Villars.

JEUDI 8 OCTOBRE

GYM DOUCE

🕒 **10h à 12h** 📍 **Rés. Marronniers**

Avec des mouvements lents et des étirements, améliorez votre mobilité, réduisez votre stress et testez votre coordination.

Gratuit. Ouvert à tous.

Organisé par la résidence « Les Marronniers ».

CONCOURS DE BELOTE

🕒 **15h à 17h** 📍 **Résidence Domitys**

Venez rencontrer de nouvelles personnes autour d'un concours de cartes.

Gratuit. Ouvert à tous.

Réservation conseillée au 04 51 06 30 00.

DÎNER FESTIF

🕒 **Dès 18h30** 📍 **Résidence Domitys**

Repas festif au restaurant de la résidence Domitys de Villars, animé par une chanteuse de variété française.

Repas : 19,50 €. Ouvert à tous.

Sur réservation avant le 25/09 04 51 06 30 00.

Organisé par Domitys.

VENDREDI 9 OCTOBRE

PAPOTINE CULTURELLE

🕒 **9h30 à 12h** 📍 **Centre Social**

Cuisinez une recette du monde ou régionale. A déguster sur place ou à emporter à midi !

Participation : 10 €. Ouvert à tous.

Sur inscription auprès d'Evan au

Centre Social : 06 69 21 01 63.

Organisé par le Centre Social.

JEUX INTERGÉNÉRATIONNELS

🕒 **15h à 17h** 📍 **Rés. Marronniers**

Venez jouer en famille, entre amis à des jeux de société, partagez vos jeux préférés.

Gratuit. Ouvert à tous.

Organisé par la résidence « Les Marronniers ».



Brigitte PALLE
brigitte.palle@villalab.com
 Tél. : 06 62 44 85 11

Tél. : 06 62 44 85 57



Tél. : 06 65 77 10 18



Tél. : 06 45 24 15 77

Tél. : 07 86 14 93 88



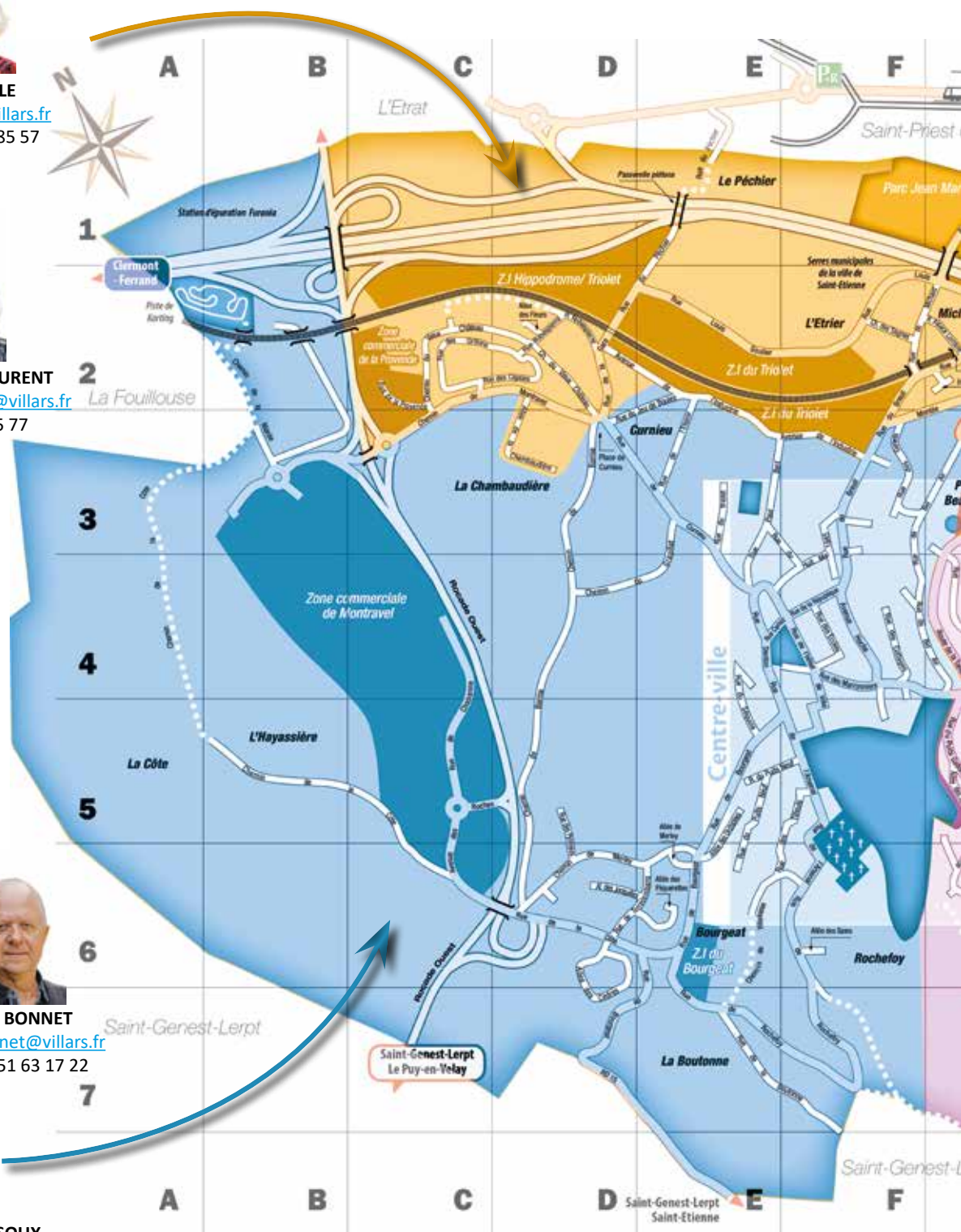
Tél. : 06 81 54 52 63



Tél. : 06 51 63 17 22



Tél. : 06 35 42 35 13



à votre écoute



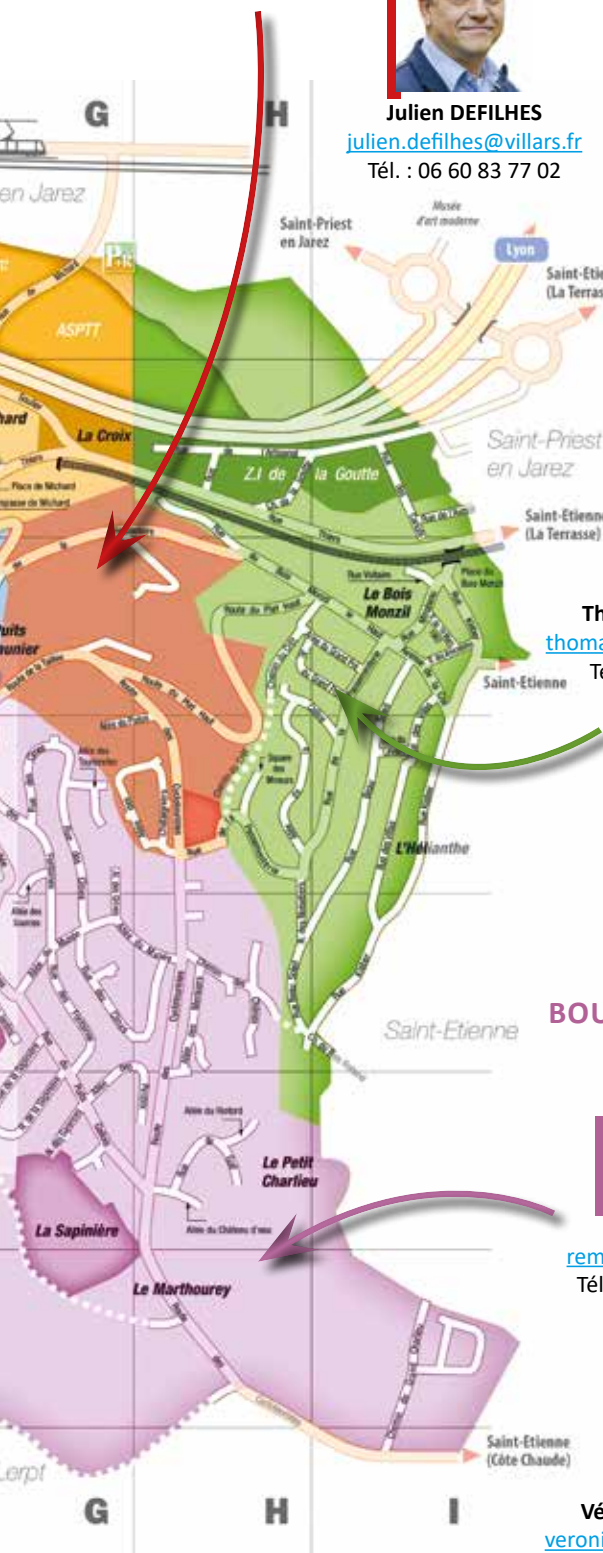
HAUTS DE VILLARS (FEUILLETIÈRE - TAILLÉE - PLAT HAUT)



Julien DEFILHES
julien.defilhes@villars.fr
Tél. : 06 60 83 77 02



Marie MORGADO
marie.morgado@villars.fr
Tél. : 06 03 15 09 95



BOIS MONZIL - COTEAU - HELIANTHE



Thomas HERNANDEZ
thomas.hernandez@villars.fr
Tél. : 06 65 25 69 45



Evelynne PERRET
evelynne.perret@villars.fr
Tél. : 06 15 59 11 84



Virginie FAYARD
virginie.fayard@villars.fr
Tél. : 06 10 47 52 47

PLATON - CHARLIEU BOULEAUX - CHÊNES - MERISIERS



Rémy GODDE
remy.godde@villars.fr
Tél. : 06 03 24 49 79



Christian RAYNAUD
christian.raynaud@villars.fr
Tél. : 06 95 25 32 41



Véronique ROUSTAIN
veronique.roustain@villars.fr
Tél. : 06 38 02 49 74

3 questions à :



Viviane COGNASSE
1^{ère} Adjointe au Maire,
chargée de
l'Administration
générale et de
la Proximité

Qui sont les référents de quartier et quel est leur rôle ?

Il s'agit d'élus qui habitent le quartier. Ce sont les **interlocuteurs privilégiés** des habitants pour toutes questions relatives aux projets et propositions d'amélioration à apporter au quartier. Des signalements concrets, comme un lampadaire qui ne fonctionne plus, un panneau cassé, une chaussée accidentée,... peuvent aussi leur être communiqués. Pour des questions plus complexes, ils orientent la personne vers le bon service. Par contre, ils ne sont aucunement compétents pour des problèmes de voisinage qui relèvent du Médiateur de Justice ou de la Police Municipale. Ils peuvent être contactés directement aux coordonnées indiquées ou lors des réunions de quartiers de la Semaine de la Proximité.

Qu'est ce que la Semaine de la Proximité et quand aura-t-elle lieu ?

Organisée du 9 au 12 novembre 2026, la **Semaine de la Proximité** permet aux Villardais de rencontrer les élus de la commune lors de **balades urbaines** et de **réunions de quartiers**, pour un temps d'échange constructif, visant l'amélioration du cadre de vie commun. Les projets du quartier, les travaux de grande envergure sont présentés et les éventuelles difficultés évoquées pour chercher ensemble des solutions.

A chaque quartier son jour :

« Hauts de Villars »

« Platon - Charlieu - Chênes - Merisiers »
Lundi 9 novembre 2026

Préau de l'école Jean Rapon
17h à 18h30 : balade / 19h : réunion

« Michard - Hippodrome - Vieux Château »

Mardi 10 novembre 2026
École maternelle Pierre Verjat
17h à 18h30 : balade / 19h : réunion

« Bois Monzil - Coteau - Hélianthé »

Mercredi 11 novembre 2026
École Jean Guitten
17h à 18h30 : balade / 19h : réunion

« Centre Bourg - Rochefoy - Bourgeat - Merley »

Judi 12 novembre 2026
Salle de la Libération
17h à 18h30 : balade / 19h : réunion

Bâtiments et voirie : point sur

Rue du Puits Neuf

Le tapis du n°19 au n°31 de la rue du Puits Neuf a été refait en mai - juin.

Quatre semaines de chantier ont été nécessaires pour procéder à la réfection de l'enrobé des trottoirs et de la chaussée pour un montant de 100 000 €.

Impasse du Plat Haut

A la suite de la réfection des réseaux humides, l'enrobé de l'impasse du Plat Haut a été refait cet été.

Les travaux, d'un montant de 120 000 €, ont consisté à reprendre l'enrobé des 70 mètres linéaires de l'impasse ainsi que du parking attenant et également à créer un trottoir plus large sur un côté, soit environ 700 m² de bitume déposé.

Rue de Rochefoy

Depuis le 7 septembre, St-Étienne Métropole et Oélie Saur procède au remplacement de la canalisation d'eau potable de la rue de Rochefoy.

Cette intervention comprend le renouvellement de 523 mètres linéaires de canalisation PVC sur la zone ainsi que les branchements concernés.

La durée prévisionnelle de l'opération est de 15 semaines (soit une date de fin de chantier estimée au 18 décembre 2026) et un coût de 214 074 €.

Durant le chantier, la circulation et le stationnement sont interdits (sauf riverains et véhicules de service et de secours) sur la zone de travaux.

Rue Paul Bert

Dans le cadre de la construction des nouveaux programmes résidentiels de l'Espace Beaunier, les réseaux de la rue Paul Bert ont été recalibrés, sur la portion allant de la rue du 8 mai 1945 à l'avenue de l'Industrie.

Depuis fin mai 2026, un chantier de renouvellement de l'ensemble des réseaux humides, avec mise en séparatif des eaux usées et des eaux de pluie, ainsi que création des futurs raccordements, a été mené par Saint-Étienne Métropole, pour un montant de 493 200 €.

En parallèle, le SIEL a procédé à l'installation des réseaux électriques qui accueilleront, à terme, 7 nouveaux mâts sur 200 mètres, pour un montant de 34 041 €.

A la suite de ce chantier, la commune a procédé cet été à la démolition de l'ancien transformateur électrique, ainsi que du mur attenant, pour un montant de 50 098 € (maîtrise d'œuvre incluse). En attendant la réalisation du futur parc urbain, une clôture a été mise en place. Elle sera supprimée ensuite.

En attendant le réaménagement final de la voirie, prévu fin 2028 (après la réalisation du futur parc Beaunier), seul le trottoir de 1m80 longeant la résidence UTEI « L'Orée du Parc » sera réalisé.

A noter que l'aménagement définitif de la rue Paul Bert a déjà été approuvé, avec une noue paysagère bordée d'arbres, un espace de circulation des véhicules à moteur décalé, pour permettre l'intégration d'une piste cyclable, séparée par une bordure le long du futur parc.

Terrain Roger Villeneuve

Afin de réaliser des économies d'énergie et d'adapter le niveau d'éclairage à l'importance des rencontres sportives désormais accueillies, les projecteurs du terrain d'honneur de football de la commune ont été remplacés par des équipements LED.

La commune a missionné le SIEL pour ces travaux d'un montant total de 39 349 € qui comprennent la vérification de l'état des mâts existants, le remplacement des projecteurs par des équipements LED, l'installation d'un coffret de commande bi-puissance permettant d'adapter le niveau d'éclairage suivant les rencontres sportives, et les opérations de réglage et contrôle des installations. A l'issue des travaux, fin septembre, un contrôle de conformité de la Ligue de Football sera nécessaire avant de pouvoir de nouveau accueillir les rencontres de l'équipe fanion les samedis soirs. En attendant, celles-ci ont lieu par dérogation les dimanches après-midi.

Les filets des cages de football du terrain Roger Villeneuve ont aussi été changés.

Gymnase Louis Bernichon

Le carrelage des vestiaires, des douches et du couloir de l'entrée des joueurs va prochainement être changé pour 31 305 €.

Non prévu dans les travaux de rénovation du gymnase, le remplacement du carrelage de ces espaces est désormais une évidence, l'existant datant de l'origine du bâtiment. Le nouveau revêtement sera gris dans le couloir, dans la continuité des salles foot / basket, et beige dans les vestiaires.



les chantiers de l'été et à venir



École Jean Guitton

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) visant à sécuriser les écoles face aux risques majeurs, la Municipalité a décidé de doter l'école Jean Guitton d'un nouveau dispositif d'alarme.

Seize boîtiers ont été implantés à des endroits stratégiques de l'établissement. Ils permettent de déclencher une alarme audio et lumineuse en cas d'intrusion avec nécessité de confinement ou d'évacuation. Reliés à différents interlocuteurs, dont la Police Municipale, le Maire et les Services Techniques, ils permettent d'alerter au plus vite et de faire gagner du temps à l'intervention, si nécessaire, des forces de l'ordre ou des secours. Installé sur le téléphone portable de l'école, ce dispositif peut aussi être déclenché par un enseignant en sortie scolaire, confronté à un risque majeur.

Cette installation, opérationnelle depuis la rentrée, a coûté 7 650 € et une demande de subvention a été instruite auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes.

A terme, ce dispositif sera déployé sur toutes les autres écoles de la commune.

Tennis et karting

En complément du nettoyage approfondi de tous les bâtiments sportifs, réalisé chaque année, les agents municipaux ont également effectué des travaux, notamment au Tennis club et à la piste de karting de Montravel.

La piste de karting a nécessité une remise en état complète des installations après le passage de la tornade de juillet. Le montant de ces travaux effectué en régie interne s'élève à 7 114 €. Au tennis club, les agents municipaux ont installé un nouveau bar et les bancs des terrains de tennis et de padel ont été rénovés et réinstallés pour un montant total de 3 333 €.



VIDÉOPROTECTION

Début juin, Villars a investi 18 769 € pour renforcer et moderniser son réseau de vidéoprotection par l'installation de 5 caméras supplémentaires.



Ces nouvelles caméras sont dotées d'une technique VPI, permettant de visualiser les plaques d'immatriculation en toutes conditions : de jour comme de nuit, et sans être affecté par la réverbération du soleil ou la mauvaise visibilité des zones d'ombres. Un atout pour l'identification des véhicules impliqués dans des troubles à l'ordre public ou pour la vidéooverbalisation.

La commune disposait déjà d'un réseau de vidéoprotection de 19 caméras multi-vues (15 au Parc de la Sapinière et 4 en Centre-bourg), reliées au Poste de Police municipale. Les 5 nouvelles caméras VPI ont été installées en Centre-bourg pour compléter le parc déjà présent.

Ce dispositif, financé à hauteur de 50 % par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), permet :

- d'améliorer la sécurité des personnes et des biens sur la commune,
- d'optimiser les interventions des agents de police grâce à des outils performants,
- de renforcer la dissuasion et la prévention des incivilités.

Inauguration de la Résidence de l'Hippodrome : une rénovation énergétique exemplaire

La résidence de l'Hippodrome, propriété de 404 logements, a été officiellement inaugurée vendredi 10 juillet après quatre ans de rénovation énergétique.

Ce projet, porté par une mobilisation collective, a permis de réduire de 35 % les consommations énergétiques et d'améliorer le confort thermique des logements. Le site, autrefois hippodrome prestigieux puis jardins ouvriers, symbolise désormais une transition écologique réussie, financée à 53 % par

des aides publiques (ANAH, France Rénov, Saint-Étienne Métropole, CCAS de Villars). Le projet, validé à plus de 70 % par les copropriétaires en 2021, a commencé à inspirer d'autres rénovations sur la commune, comme celle des tours de la Feuilletière et du Plat Haut.



Espace Beaunier

Deux fleuves Loire Habitat : visite du chantier de 44 logements publics et d'un habitat partagé

Lundi 22 juin, des élus, des membres de l'association Un Autre Chez Soi et le Président du Département de la Loire ont visité le chantier porté par Deux Fleuves Loire Habitat et le groupe Chazelle.

Situé avenue de l'Industrie, le projet comprend 3 immeubles résidentiels sur 7 500 m², avec un habitat partagé inclusif pour des personnes âgées atteintes d'Alzheimer au rez-de-chaussée de l'immeuble central. Ce projet, porté par l'association Un Autre Chez Soi, est unique dans la Loire et offrira une nouvelle solution, entre le domicile et l'EHPAD.

La livraison du premier bâtiment est prévue en février 2027, avec une arrivée des premiers locataires en mars 2027. Les autres immeubles et le parc arboré suivront.



Résidence Domitys « Les Passementiers » Une résidence ouverte sur l'extérieur

Ouverte depuis le 4 mai 2026 rue de l'Espoir, la résidence Domitys accueille déjà une trentaine de locataires et vise la pleine occupation d'ici fin 2027.

Avec 121 appartements destinés aux personnes seules ou en couple, avec ou sans animaux, elle mise sur le lien social et la sécurité. Parmi ceux-ci, 15 logements sont réservés aux séjours temporaires, pour tester le concept, accueillir des proches ou soulager les aidants.

Les résidents profitent de nombreux services : laverie, salle de sport, piscine, salon de coiffure et d'esthétique, cours de gym, sophrologie, Qi gong, navette pour les courses, animations et jeux.

Certains services, comme le restaurant (formule à 22 € du lundi au vendredi midi sur réservation), des salles de réunion, un espace de coworking et un siège massant, sont accessibles au public extérieur.

Bienvenue à ce nouvel acteur de la commune et aux nouveaux Villardaires qui s'y sont installés ou le feront prochainement.



PARC BEAUNIER : UNE RÉUNION PUBLIQUE ORGANISÉE



Jeudi 8 octobre à 19h salle de la Libération, la Municipalité vous invite à une réunion publique afin de vous présenter le projet d'aménagement du futur Parc urbain Beaunier et recueillir vos remarques et idées.

Déjà présent dans le dernier Plan de mandat, la volonté de créer un parc urbain rue Paul Bert se confirme, toujours sous maîtrise d'ouvrage partagée avec Saint-Étienne Métropole (voir au dos du magazine).

Horaires de l'éclairage public : donnez votre avis le 17 janvier 2027



Comme elle l'avait annoncé dans son plan de mandat, la Municipalité a décidé de concerter les habitants sur la question des horaires de l'éclairage public.

Contexte

► **12 décembre 2022** : le Conseil Municipal vote une délibération décidant de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h à partir du 3 janvier 2023 sur l'ensemble de la commune, dans un contexte de hausse importante du coût de l'énergie et de prise en compte de l'impact environnemental.

► **10 juin 2025** : une nouvelle délibération approuve le réallumage de l'éclairage public sur l'ensemble de la nuit sur toute la commune pour une période exceptionnelle de 4 mois, à la suite de demandes de Villardaires face aux dégradations de biens et d'actes délictueux constatés sur la voie publique, sans qu'un lien soit formellement établi entre les deux

► **26 septembre 2025 et 30 avril 2026** : le Conseil Municipal vote deux délibérations pour prolonger la période exceptionnelle de maintien de l'éclairage public toute la nuit, afin de laisser le temps au Conseil Municipal élu en mars 2026 d'organiser une consultation publique.

► **28 septembre 2026** : La Municipalité envisage de modifier les modalités de fonctionnement des durées de l'éclairage public communal, notamment par la mise en œuvre d'une extinction nocturne partielle sur l'ensemble du territoire communal. Comme ils s'y étaient engagés, les élus souhaitent consulter les habitants à ce sujet.

Le Conseil municipal délibère donc pour organiser une Consultation pour avis des électeurs en janvier et prolonger le maintien de l'éclairage public toute la nuit jusqu'à ce qu'il prenne une décision à la suite de cette consultation.

Mode de concertation choisi

La Consultation pour avis des électeurs est une procédure prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code électoral. Elle intervient en amont d'un processus de décision et permet d'associer les habitants d'un territoire à un sujet qui les concerne directement.

HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CONSULTATION POUR AVIS DES ÉLECTEURS

Ouverture des bureaux de vote

Dimanche 17 janvier 2027 - de 8h à 12h30

Modalités de la consultation des électeurs

► Qui

Seules les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune de Villars avant le 31 décembre 2026 pourront participer à cette consultation.

► Quoi

La question soumise au vote des électeurs sera la suivante :

« Approuvez-vous une extinction de l'éclairage public du dimanche au jeudi de 00h à 5h30 et un éclairage en continu les nuits de vendredi et de samedi ? »

Les électeurs seront ainsi invités à répondre par « OUI » ou « NON ».

► Comment

Pour cette consultation, les **7 bureaux de vote de la commune** seront installés dans les lieux habituels, aux adresses indiquées sur les cartes d'électeur.

Le vote aura lieu à bulletin secret et le vote par procuration sera admis dans les conditions prévues par le Code électoral.

Le dépouillement et le recensement des votes seront effectués dans les conditions prévues par le Code électoral.

Les résultats seront proclamés publiquement à l'issue des opérations de dépouillement et affichés dans le bureau centralisateur et en Mairie.

► Quand

La consultation des électeurs aura lieu le
**dimanche 17 janvier 2027,
de 8h à 12h30.**

Une communication sur l'objet de la consultation sera réalisée sur l'ensemble des supports municipaux au moins un mois avant le scrutin.

Une enveloppe de propagande sera adressée à l'ensemble des électeurs comprenant la délibération, un support de présentation des enjeux du sujet soumis ainsi que les différents bulletins de vote.

► Et après ?

Le Conseil Municipal se réunira pour étudier les résultats de la consultation et prendra une décision lors de sa prochaine séance.

Gérard Boyer

80 ans d'histoire en 2026

L'entreprise villardaie de fabrication de bretelles et ceintures Gérard Boyer fête ses 80 ans cette année. Reprise en 2021 par Stéphane Roversa et Cédric Granger, la société innove tout en conservant son savoir-faire traditionnel. Une aventure humaine et des produits qui font parler d'eux.

Chaque mois, ce sont plus de 12 000 paires de bretelles et 12 000 ceintures qui sont fabriquées à l'atelier ou chez des couturières à domicile. De l'exemple unique du particulier à la commande de plus de 30 000 pièces d'un professionnel, les modèles et les utilisations sont multiples. « Nous travaillons aussi bien avec les secteurs de l'habillement, de l'hôtellerie, de la restauration, de la sécurité, du bâtiment ou de la culture... Nous pouvons proposer des produits sur mesure exclusifs comme pour notre partenariat avec

le Zénith ou l'Office du tourisme de Saint-Étienne Métropole. » Les accessoires fabriqués à Villars sont particulièrement prisés pour la fête des pères, les mariages, ou encore Noël. Pour les 80 ans de l'entreprise, Stéphane et Cédric ont souhaité rendre encore plus accessible ce service de personnalisation et cette qualité pour les particuliers en ajoutant un configurateur sur le site Internet. Désormais, chacun peut concevoir sa propre paire de bretelle de A à Z, jusqu'à la gravure finale sur les rétrécisseurs. Un service de click & collect a aussi été créé.

Une stratégie qui fonctionne puisque Gérard Boyer est désormais une marque que l'on peut retrouver chez des revendeurs partout en France et même dans quelques pays voisins. L'entreprise a vu ses ceintures portées par les sapeurs-pompiers des SDIS Auvergne-Rhône-Alpes lors du défilé du 14 juillet à Paris et vient de postuler à la Grande Exposition du Frabrique en France à l'Élysée.



Coordonnées : 27 avenue de l'Industrie - VILLARS - Tél : 04 77 74 69 14 - Mail : info@boyer-tte.fr - Site Internet : gerardboyer.fr
Ouverture de la Boutique de la fabrique : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 11h45.



L'Atelier de Monsieur Paul

La passion du bois en autodidacte

Il y a 7 ans, Loïc Dos Santos a décidé de partager sa passion pour le travail du bois en créant l'Atelier de Monsieur Paul, du prénom de son fils aîné. Aujourd'hui, en complément de son travail principal, il crée du mobilier sur mesure, fabrique des planches à découper, des billots de boucher et anime des ateliers.

Doté d'une bonne mémoire visuelle, Loïc a appris seul à fabriquer des meubles en regardant des tutos sur les réseaux sociaux. « Je n'ai jamais eu peur d'essayer, de faire des erreurs, de rebondir pour progresser. J'aime faire marcher mon imagination ». Il opère au coup de cœur pour une pièce de bois et laisse l'inspiration venir. A partir de chêne, frêne ou noyer, il fabrique des tables hautes ou

basses, montées sur pieds en acier ou en bois : des pièces uniques qu'il propose à la vente. Il répond aussi à des commandes précises venues de toute la France et même de Belgique, grâce aux réseaux sociaux.

Afin d'utiliser les chutes, il crée aussi des planches à découper, des dessous de verre et des billots de boucher avec des essences comme l'érable, le cerisier, le poirier ou l'amarante, qu'il apprécie pour leurs couleurs naturelles. Il y associe parfois 2 techniques : « le bois foudroyé » et la « résine époxy », pour personnaliser ses créations. Sa dernière réalisation : un échiquier en bois tigré et résine époxy. Fidèle à son goût du partage, Loïc propose des ateliers pour apprendre à réaliser sa propre planche, son billot ou son échiquier, sur la plateforme Wecandoo.

Coordonnées : atelier 27 rue de Curnieu - VILLARS -
Tél. : 06 17 66 63 34 - Mail : atelierdemonsieurpaul@gmail.com

Groupe de la majorité : « Unis pour VILLARS »

Tornade du 16 juillet : notre équipe municipale mobilisée pour les habitants

Le 16 juillet dernier, Villars a été frappée par un phénomène climatique exceptionnel. En quelques minutes, la tornade qui a traversé le nord-ouest de notre commune a provoqué des dégâts considérables : habitations endommagées, toitures arrachées, arbres couchés sur les voies de circulation, exploitations agricoles touchées...

Dans ces circonstances, une municipalité se doit avant tout d'être au rendez-vous. C'est ce que notre majorité a fait.

Dès les premières heures, la cellule communale de crise, présidée par Monsieur le Maire, a été activée et a déclenché les premières interventions. Aux côtés des secours mobilisés, les services techniques municipaux ont été à pied d'œuvre pour **sécuriser les secteurs les plus touchés, dégager les voies et venir en soutien aux sapeurs-pompiers.**

Dès 6h30 le lendemain matin, nous étions avec les équipes techniques pour établir un premier état des lieux et **déclencher les opérations nécessaires.**

Face à l'ampleur des dégâts, la solidarité intercommunale a immédiatement joué à plein. Les services techniques de Roche-la-Molière et de Saint-Étienne sont venus renforcer nos équipes.

La priorité a été de **protéger les habi-**

tants. Une dizaine d'arrêtés de péril ont été pris pour les logements devenus inhabitables et les familles concernées ont été accompagnées dans leur relogement.

Nous avons été aux côtés des agriculteurs durement touchés, des commerçants et de l'ensemble des personnes sinistrées. Aucun blessé n'a heureusement été à déplorer.

Avec les services de l'État, nous avons engagé les démarches nécessaires pour constituer le **dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.**

Cette crise a aussi montré l'importance d'une information municipale réactive et utile.

Enfin, la municipalité a assuré le **suivi des opérations exceptionnelles**, jusqu'au déplacement par hélicoptère des équipements de toiture d'Auchan, déplacés par les vents violents.

Nous voulons surtout **saluer ici l'engagement remarquable de tous ceux qui ont permis à Villars de faire face** : sapeurs-pompiers, agents municipaux, services de Saint-Étienne Métropole, communes voisines, services de l'État, agriculteurs, entreprises, associations et, bien sûr, les nombreux Villardaires qui se sont mobilisés pour leurs voisins.

Cette tornade nous rappelle une évidence : **la bonne gestion d'une commune ne se mesure pas uniquement dans les périodes normales.** Elle se mesure aussi dans sa capacité à **protéger, décider et**

agir lorsque survient l'imprévisible.

Nous pouvons être fiers de la mobilisation collective de Villars. Nous pouvons également être fiers d'avoir **une municipalité qui, lorsque la situation l'exige, ne se contente pas de constater mais agit.**

L'équipe UNIS POUR VILLARS

www.unispourvillars.fr
contact@unispourvillars.fr
Facebook : @UnispourVillars
Instagram : @jdndasilva



Groupe d'opposition : "Villars c'est VOUS"

Page blanche suite à la non-réception du mot de la liste dans les délais.

Centre Social de Villars

Une semaine pour les aidants

Du 28 septembre au 2 octobre 2026 au Centre Social

Aidants et aidantes, venez prendre du temps pour vous lors d'une semaine qui vous permettra de souffler et d'être mieux informés.

Au quotidien, vous accompagnez un proche en situation de perte d'autonomie, souffrant d'une maladie et/ou en situation de handicap physique et/ou psychique ? Que ce soit un enfant, un parent, un ami, une sœur ou un frère,... Alors vous êtes un AIDANT.

Que cette situation soit pesante ou non, il est important pour vous d'être bien informé sur les droits et aides proposées pour la personne que vous aidez, tout comme

pour vous-même. Il est également important que vous puissiez avoir des moments de répit.

A Villars, un Comité de pilotage, composé de professionnels et d'associations, a souhaité organiser une « Semaine des aidants » pour répondre à ces besoins.

Espace d'information, aide administrative, atelier de relaxation, ciné-débat, repas partagé, jeux, expos,... retrouvez le programme complet de cette semaine sur <https://42villars.centres-sociaux.fr/> et sur les réseaux du Centre Social. Inscription conseillée pour certaines activités.



Bien vieillir après 60 ans : la santé mentale des seniors

samedi 17 octobre 2026 - de 14h à 17h - salle de la Libération



Parce que bien vieillir, c'est prendre soin de soi, venez parler de santé mentale sans tabou et découvrir de multiples activités et conseils adaptés à votre âge.

Organisé par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du grand Saint-Étienne et les Centres sociaux de la Talaudière et de Villars, ce Forum sur la Santé mentale des seniors proposera une conférence, des ateliers,

des conseils, des activités... Différents thèmes seront abordés comme la qualité du sommeil, les bienfaits du sport, l'importance d'une bonne nutrition ou encore l'art thérapie. Des stands d'information, tenus par des associations et des structures institutionnelles seront également présents.

Forum ouvert à tous - entrée gratuite - inscription recommandée.

Information : 04 77 93 23 18.

Marché créatif de Noël

Les 27 et 28 novembre - salle de la Libération - ven. : 14h à 19h et sam. : 10h à 18h

La 15^e édition du Marché créatif de Noël, organisée par le Centre Social de Villars, est déjà en préparation !

Bijoux, broderies, vêtements, sacs, dessins, décorations,... le choix sera au rendez-vous sur les étals des 35 exposants sélectionnés ! Particuliers, auto-entrepreneurs, associations, une seule contrainte : les objets vendus doivent être artisanaux ou « fait maison ».

Des ateliers de fabrication de décorations

de Noël seront aussi proposés et les enveloppes « surprises » seront de retour. Le groupe Ados tiendra un stand buvette et petite restauration pour financer un projet de séjour et cuisinera le repas des exposants. Un temps fort « lumineux » est également en réflexion.

Vous souhaitez rejoindre les bénévoles qui préparent cet événement dans l'esprit traditionnel de Noël ? N'hésitez pas à vous manifester auprès du Centre Social.



Inscription des exposants :

Vendredi 16 octobre de 18h à 20h au Centre Social.
(retirer un dossier à l'accueil ou sur le site Internet du Centre Social avant - apporter des photos des réalisations) - Plus d'infos : 04 77 93 23 18

Réveillons La Solidarité a soufflé ses 10 bougies !

Samedi 20 juin, adhérents et partenaires ont célébré l'anniversaire de l'association avec une soirée festive : apéritif, remerciements, expo photos, concert et magnifique gâteau de Mays, adhérente de l'association.

Créée en 2016 par un groupe d'amis sur un constat simple : « Beaucoup de personnes se retrouvent seules pour les fêtes de fin d'année », l'association Réveillons La Solidarité (RLS) a aujourd'hui beaucoup grandi avec 110 adhérents, dont 34 nouveaux en 2026, et jusqu'à 230 participants à ses événements. Au delà du Réveillon Solidaire, RLS organise la "Faites de la Soupe", les "Chaises de l'été", "Racontez vos salades", les "Boîtes de Noël" (400 boîtes par an), des trocs, une soirée guinguette, des repas ou concerts pour soutenir les enfants malades ou les peuples en difficulté... Autant d'actions qui visent le même objectif : développer la solidarité, le lien social et la générosité. « RLS permet à des personnes très différentes de se rencontrer, nous avons assisté à des réconciliations, des rencontres amoureuses... » souligne Béatrice Fournier l'actuelle présidente. « Il y a hélas tellement à faire en matière de solidarité. »

Contact Réveillons La Solidarité :

04 77 74 04 47

reveillons.la.solidarite@gmail.com

Prochains rendez-vous :

Faites de la Soupe : vendredi 2 octobre
Réveillons Solidaire : Samedi 19 décembre



Salon du Chocolat et autres plaisirs gourmands

**Samedi : 10h - 19h
Dimanche : 10h - 18h
Salle de la Libération**

LES 7 ET 8 NOVEMBRE 2026 : CROQUEZ, CRAQUEZ, FONDEZ, VENEZ...

La 19^{ème} édition du Salon du Chocolat, organisé par le Comité des Fêtes, se prépare déjà ! Ambiance conviviale, produits locaux de qualité, animations et ateliers gratuits pour petits et grands feront le bonheur des nombreux visiteurs attendus.

Une trentaine d'exposants sont fidèles au rendez-vous pour présenter leurs produits, leurs nouveautés, expliquer leur métier et faire déguster chocolats et autres gourmandises (miel, pâtes à tartiner, bonbons, macarons, liqueurs, café, pâtisseries, pralines...). Un tirage au sort permettra de gagner des paniers garnis

de douceurs et des ateliers gratuits d'art et de cuisine seront proposés.

Un week-end à ne pas manquer pour commencer ses emplettes pour les fêtes de fin d'année, ou simplement se faire plaisir.



Villars Running fête ses 20 ans...

Créé en 2006 par Youcef Mébarkia, qui en a repris la présidence en 2025, le club de course à pied Villars Running souffle cette année ses 20 bougies.

Pour l'occasion, un nouveau maillot jaune a été imaginé pour la cinquantaine d'adhérents, qui se retrouvent chaque vendredi à 18h10, à Méons ou à l'Etiwallière, pour des entraînements encadrés par un coach sportif, et les dimanches matin pour des sorties dans le Pilat ou la plaine du Forez.

Ouvert à tous, hommes et femmes, le club permet à chacun de courir à son rythme, et de trouver des coéquipiers de

même niveau. Les membres participent aussi à des courses emblématiques, comme la Veni Vici (Arènes de Nîmes - Pont du Gard), et certains relèvent des défis audacieux : traversée des Pyrénées, de la Corse, d'une partie du Sénégal, ou encore le Marathon d'Amsterdam ou de New York.

Villars Running organise aussi des week-ends sportifs en famille, mêlant course, vélo, visites et convivialité. Ancré dans la vie locale, le club s'investit pour le Téléthon et propose soit une soirée loto, soit un repas ouvert à tous en janvier.

Bon anniversaire à Villars Running !



... et organise la 10^{ème} édition de la course « La Villardaire »

Samedi 14 novembre 2026 - départ à 18h - salle de la Libération

Déjà 10 ans que Villars Running a repris le flambeau de la Foulée Villardaire en créant le trail urbain « La Villardaire ». Pour cette 10^{ème} édition - la 3^{ème} en nocturne - les organisateurs ont conçu 2 nouveaux parcours !

Au départ de la salle de la Libération à 18h et 18h15, pour 22 km (dénivelé + 600 m) ou 10 km (dénivelé + 300 m), les traileurs partiront en direction de La Fouillouse

et Saint-Just Saint-Rambert ou encore Saint-Genest-Lerpt pour découvrir de nouveaux chemins pour un trail à la frontale encore plus rural. Un bon entraînement pour la SaintéLyon qui aura lieu le 28 novembre. Ils termineront par un tour du Parc de la Sapinière, site idéal pour les supporters venus les encourager. Si le 10 km est ouvert aux 16 ans et plus, il faut être majeur pour courir les 22 km.

Pour s'inscrire, RDV sur Logicourse, 1 € sera reversé à une association caritative.

Vous souhaitez participer à cet événement convivial en tant que bénévole ou sponsor ? C'est aussi possible ! L'association a besoin de 50 signaleurs et de lots pour récompenser les coureurs.

Contact Villars Running :

a.villarsrunning@gmail.com

07 69 23 52 86

Contact course « La Villardaire » :

06 07 85 09 67



A l'affiche... d'octobre à décembre



Et aussi : Ciné-couillisses le 2 oct., Club de lecture adultes le 14 oct., Club de lecture enfants le 22 oct., Heure du Conte le 28 oct., Atelier livres détournés le 4 nov. et Siestes musicales le 20 nov...

Réunion publique

La ville de Villars vous invite à

une réunion publique au sujet du

« **Projet d'aménagement d'un parc urbain** » **au sein de l'Espace Beaunier**

Jeudi 8 octobre 2026 à 19h

Salle de la Libération



Ce parc paysager sera situé rue Paul Bert, en face de la résidence UTEI « L'Orée du Parc » actuellement en construction. L'objectif étant d'aménager un **parc urbain végétalisé incluant une gestion des eaux pluviales**, la commune va signer une convention avec Saint-Étienne Métropole pour ne former qu'une seule maîtrise d'ouvrage et proposer un **projet commun esthétiquement cohérent**.

Lors de cette réunion publique, la Municipalité souhaite **présenter aux habitants et futurs utilisateurs** les **études conduites** et le **projet envisagé** avec Saint-Étienne Métropole. Les **idées et suggestions** des habitants et des associations seront les **bienvenues**.

